

Envoyé en préfecture le 23/06/2020

Reçu en préfecture le 23/06/2020

Affiché le

ID : 007-210700282-20200616-DEL07\_16062020-DE

# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/06/2020

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

L'an deux mille vingt, le seize juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de BEAULIEU (Ardèche), régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BORIE Jean-François, Maire.

### Etaient présents :

M. BORIE Jean-François, Mme DELEUZE Chloé, Mme DIDIER Françoise, Mme DOS SANTOS Christine, M. HUGON Lionel, M. JOFFART Eric, M. MERCA Gil, M. QUENTIN Régis, M. ROGIER Jean-Paul, M. ROUX Vincent, Mme BADAROUX Julie

### Date de convocation

08/06/2020

### Procuration(s) :

### Date d'affichage

12/06/2020

Etai(ent) absent(s) : *Néant*

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

23/06/2020

### Etai(ent) excusé(s) :

et publication du :

23/06/2020

A été nommé comme secrétaire de séance : M. ROGIER Jean-Paul

Numéro interne de l'acte : DEL07\_16062020

Objet : Désignation du délégué au Syndicat de Développement, d'Equipement et d'Aménagement (SDEA)

Le Maire expose qu'à la suite des dernières élections municipales, les communes et groupements de communes, membres adhérents au Syndicat de Développement, d'Equipement et d'Aménagement (SDEA) doivent élire un délégué qui est amené à siéger au sein de l'Assemblée Générale du SDEA.

L'Assemblée Générale de ces délégués se réunit ensuite pour élire, parmi eux, les représentants appelés à siéger au sein du Comité Syndical du SDEA, conformément à l'article 6 des statuts du SDEA.

Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne :

- Mr ROGIER Jean-Paul, 1er Adjoint, Pléoux 07460 BEAULIEU, rogier.jean-paul@neuf.fr, en qualité de délégué de la Commune de BEAULIEU au Syndicat de Développement, d'Equipement et d'Aménagement (SDEA).

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BEAULIEU

Le Maire,

JF BORIE,